

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 306-2015
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2015.RRGR.1154

Déposée le: 25.11.2015

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Müller (Orvin, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 21.01.2016

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Manifestations scolaires infamantes pour la police

L'école Pestalozzi de Thounne mène actuellement un projet culturel intitulé Tête-à-Tête. Ce projet est dirigé par ce qu'on appelle « Teaching Artist » Daniel Linder, qui reçoit un soutien financier de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne.

Lors des représentations, qui ont lieu sur la Rathausplatz de Thounne, les élèves chantent des airs du genre :

- « Fuck the Police » (ou FTP, nique la police)
- « ACAB – All Cops are Bastards » (tous les flics sont des salauds)
- « Bullen werden auf dem Asphalt zersiebt » (cogner les flics sur le bitume)

Les vidéos de ces représentations ont également été publiées sur Youtube :

<https://www.youtube.com/watch?v=u6bungDesZA>

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

- Le Conseil-exécutif trouve-t-il normal que des contenus relevant du droit pénal soient diffusés lors de spectacles scolaires ?
- Le projet dirigé par Daniel Linder, ou Daniel Linder lui-même, reçoit-il un soutien financier du canton ? Dans l’affirmative, à combien s’élève-t-il ?
- Que compte faire le canton à propos de ces spectacles scolaires ?

Motivation de l’urgence: les faits incriminés relèvent du droit pénal et les représentations publiques du spectacle sont en cours.